

Les psychomotriciens vous accueillent
pour la

1^{ère} Journée
Européenne de la
Psychomotricité

Lundi 19 Septembre 2016

En partenariat avec
la Fédération Française des Psychomotriciens et
le Forum Européen de la Psychomotricité



www.psychomotricite.com/ffp

www.psychomot.org

La psychomotricité est une approche de l'être humain qui étudie l'interaction entre la perception, la pensée, le mouvement, le comportement, les émotions et la relation aux autres.

Considérer l'individu dans sa globalité permet de comprendre comment il se développe, et comment on peut l'accompagner en tenant compte de son environnement.

Le psychomotricien, professionnel **paramédical, auxiliaire de médecine** a fait de la psychomotricité sa spécialité. Il soigne des personnes qui vivent un **déséquilibre psychomoteur**.

Le psychomotricien travaille par exemple :

- En prévention, pour favoriser et stimuler le développement psychomoteur, en travaillant auprès des enfants, des équipes de structures de la petite enfance ou pour soutenir les parents dans leur rôle,
- auprès de personnes qui présentent des **troubles tonico-émotionnels** (instabilité, nervosité, stress, agressivité ou inhibition), quel que soit leur âge.
- auprès d'enfants dont le **développement psychomoteur** n'est pas harmonieux (difficultés à acquérir pas les premiers mouvements tels que se retourner, s'asseoir, marcher, troubles de la communication, de la latéralité ou de l'organisation spatiale et temporelle ...),
- auprès d'enfants ou d'adultes en difficulté face aux **apprentissages** (retard scolaire, troubles de l'attention, dyspraxie, dysgraphie, ...)
- auprès de personnes souffrant d'un handicap physique, mental, psychique ou sensoriel.
- auprès de personnes âgées qui souhaitent préserver leur autonomie ou qui souffrent de maladies neurodégénératives, ainsi qu'auprès des aidants (famille, proches, etc ...)
- auprès de toute personne enfin, qui éprouve des difficultés pour s'approprier, pour utiliser son corps dans certaines situations de la vie quotidienne.

Le psychomotricien travaille principalement :

- **En institution** au sein d'équipes pluridisciplinaires,
- **En cabinet libéral**, où il accueille ces personnes sur prescription médicale,
- **Au domicile** des patients.

Le psychomotricien passe par l'intermédiaire du corps et du mouvement pour intervenir sur les fonctions motrices et mentales perturbées.

Après un **bilan psychomoteur**, il élabore un **projet thérapeutique**. Au moyen de **médiations variées**, en s'appuyant sur les compétences de chaque individu, en groupe ou en individuel, il amène son patient à prendre conscience de son corps, de ses possibilités. Le patient sera amené à s'appuyer sur ses possibilités pour travailler les domaines qui le préoccupent.

Quelques exemples de médiation :

- La relaxation psychomotrice,
- L'eau (piscine ou balnéothérapie),
- L'animal (le cheval, le chien ...),
- Les parcours psychomoteurs
- Le sport,
- Les jeux de société...